

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 2 juin 2023 à 20h00 selon convocation en date du 26 mai 2023

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - BRAZ - BESSE - BOUILHAC - VERNIENGEAL - TRONCHE - BUSSIÈRE.

Absents excusés : Mme VIGNAL (a donné procuration à M VERNIENGEAL)
M VINCENT (a donné procuration à M TRONCHE)
M MICHOUX (a donné procuration à Mme MINARD)
Mme BRAULT (a donné procuration à M BESSE)

Secrétaires de séance : Mme MINARD et M BUSSIÈRE

Délibération N°2023-032 : Décision modificative budget de la commune

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que les crédits à certains chapitres du Budget de la Commune de l'exercice 2023 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer la décision modificative suivante :

	Recettes		Dépenses	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitres et articles	Sommes
021 Virement de la section de fonctionnement	021	-8 000 €		
Emprunt et dettes assimilées	1641	8 000 €		
023 Virement à la section d'investissement			023	-8 000 €
Intérêts réglés à l'échéance			66111	8 000 €

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

→ Acceptent la décision modificative ci-dessous

Certifié conforme par Monsieur le Maire de LIGINIAC, le 8 juin 2023.
Au registre sont les signatures

Membres	13
Présents	9
Représentés	4
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0


